



**PREVISIONNEL DES SEJOURS EN CLASSES DE DECOUVERTE**

**Elèves des établissements d'enseignement public ou privé sous contrat (maternelles, primaires, collèges)**

La participation financière du Département est de 8 € par jour et par enfant, séjours compris entre 4 et 15 jours

NOM DE L'ETABLISSEMENT HEBERGEUR :

ETABLISSEMENT SCOLAIRE	VILLE	Privé sous contrat ou public	Classe	Primaire ou secondaire	Date du séjour du...au ...	Durée du séjour (A)	Nombre d'enfants (B)	Nombre de journées enfants (C)=(A)x(B)	TOTAL Participation Conseil départemental (C) x 8 €
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
						Total			

Conseil départemental des Alpes-Maritimes

DEJS / SAJ

B.P. 3007

06201 NICE CEDEX 3

Tél : 04 97 18 66 82

email : mveyssi@departement06.fr

Date :

Signature :

Cachet :

*Ce document est à transmettre par mail, au moins 10 jours avant le début du (des) séjour (s)*